

le recueille sur un filtre pesé et séché à une chaleur modérée. 100 parties de ce fluorure double correspondent à 49,01 parties de *baryum* et à 57,73 de baryte. Pour les autres modes de séparation, v. STRONTIUM et CALCIUM.

Quant à la séparation du *baryum* d'avec le plomb, elle s'effectue à l'aide de l'acide sulfurique, qui précipite complètement le plomb de ces sels, à l'état de sulfure, et qui est entièrement sans action sur les composés barytiques.

— **Thérapeutique.** Les sels solubles de baryte, pris à haute dose, agissent sur l'économie comme des poisons énergiques. Les symptômes qu'ils produisent sont dus en partie à l'irritation locale qu'ils occasionnent, mais surtout aux effets secondaires qu'ils exercent sur le système nerveux, après avoir été absorbés, ce qui pourrait, jusqu'à un certain point, les faire rapprocher des poisons narcotiques. On a conseillé le chlorure de *baryum*, à faibles doses, contre les maladies scrofuleuses, les engorgements des viscères, les tumeurs blanches, les glandes lymphatiques, les cancers, l'hydropisie; il n'est toutefois employé aujourd'hui que dans les cas de tumeurs blanches ou de scrofules en général. M. Tassani assure en avoir retiré d'excellents effets contre le tétanos traumatique. C'est un médicament qui ne doit être administré qu'avec la plus grande prudence. M. Payaux, qui s'est occupé de l'emploi thérapeutique du chlorure de *baryum*, conseille d'employer ce médicament contre la scrofule qui se développe sur des sujets à tempérament non lymphatique et à constitution irritable, parce qu'alors on doit attendre d'heureux effets d'une médication hyposthésiante. De même, le chlorure de *baryum* serait indiqué dans les ophthalmies avec photophobie extrême, dans les arthrites scrofuleuses qui s'accompagnent de douleurs très-vives, dans les caries ou affections tuberculeuses des os qui se produisent chez des sujets à fibres sèches. M. Payaux fait dissoudre de 0 gr. 05 à 0 gr. 15 de chlorure de *baryum* dans 100 gr. d'eau et recommande aux malades de prendre ce liquide par cuillerées, de deux en deux heures. Au bout de deux ou trois jours, il faut augmenter la dose du chlorure de *baryum*. De 0 gr. 05, on peut aller jusqu'à donner 0 gr. 35 par jour de ce sel sans produire aucun effet nuisible, et en observant au contraire une amélioration graduelle de tous les phénomènes morbides.

— **Pharmacie.** On a conseillé les préparations suivantes de chlorure de *baryum* :

Emploi du chlorure de baryum (Mongiardin.)

pr : Chlorure de *baryum* pur. 4 gramm.
Eau. 20

à prendre depuis 4 jusqu'à 50 gouttes par jour contre les affections scrofuleuses et la blépharoblennorrhée.

ou pr : Chlorure de *baryum*. 0,30 centigr.
Eau. 180,00

à prendre 4 gouttes matin et soir.

Collyre au chlorure de baryum.

pr : Chlorure de *baryum*. 0,60 centigr.
Eau. 30,00
Mucilage de coings. . 2,00
Laud. de Rousseau. . 2,00

Mélez. — Contre les maladies scrofuleuses des yeux.

Potion antiscrofuleuse.

pr : Chlorure de *baryum*. 0,10 centigr.
Eau distillée. . . . 200,00
Sirop de sucre. . . . 50,00

Mélez. — 3 ou 4 cuillerées à café par jour.

Solution de chlorure de baryum. (Sichel.)

pr : Chlorure de *baryum*. . . 2 gramm.
Eau distillée. 15

10 à 15 gouttes dans un verre d'eau sucrée contre les affections strumeuses.

Pilules de chlorure de baryum. (Walsch.)

pr : Chlorure de *baryum*. . . . 1 gramm.
Mucilage de gomme adragante.
Poudre de guimauve. aa Q. s.

Mélez et faites 200 pilules. — A prendre 3 par jour en augmentant progressivement jusqu'à 20, après le repas.

Technologie du baryum, ou applications du baryum. Depuis un certain nombre d'années, les composés barytiques ont acquis une certaine importance dans les arts.

On a proposé l'hydrate de baryte pour précipiter le sucre cristallisable que renferment les mélasses, et le séparer ainsi des chlorures alcalins qui l'empêchent de cristalliser. Le précipité barytique, convenablement lavé, est soumis à l'action simultanée de l'eau et de l'anhydride carbonique. Le sucre se régénère et reste en solution dans l'eau, tandis que la baryte se précipite à l'état de carbonate. On filtre, on retire le sucre de la liqueur en la faisant évaporer, et l'on transforme le carbonate de baryte en baryte, en calcinant fortement le sel après l'avoir mélangé avec du charbon. La baryte ainsi régénérée donne l'hydrate de baryte lorsqu'on la traite par l'eau et peut servir à une nouvelle opération.

M. Robert de Massy s'est fait breveter en 1854, pour un procédé d'extraction du sucre, ou l'emploi de la chaux se trouve remplacé par celui de la baryte. On introduit la baryte hydratée dans le jus sucré; il se forme des cristaux de sucrose de baryte; on porte à la presse et on obtient des tourteaux qui contiennent tout le sucre des jus sucrés; on n'a plus qu'à délayer dans l'eau et qu'à traiter par l'acide carbonique, pour obtenir un sirop, qu'on fera facilement cristalliser. On évite ainsi la formation des mélasses et on économise le noir animal, les sirops n'ayant pas fermenté. Les combinaisons du sucre avec la baryte avaient été précédemment étudiées par M. Péligot.

On mêle le sulfate de baryte à la céruse (carbonate de plomb), et on le fait ainsi servir à la peinture. Toutefois, le sulfate naturel n'est ni assez divisé ni assez pur pour cet usage. On obtient du sulfate artificiel en précipitant le chlorure de *baryum* par l'acide sulfurique, lavant et desséchant le précipité. Quant au chlorure, on le prépare au moyen du chlorure de manganèse, par le procédé que nous avons déjà décrit en nous occupant de ce sel.

Le sulfate de baryte s'emploie à la fabrication des papiers peints, et pour la peinture au silicate de potasse.

M. Kuhlman le prépare en condensant l'acide chlorhydrique, résidu de diverses fabrications, sur le carbonate de baryte; il se forme du chlorure de *baryum*, et on précipite par l'acide sulfurique. Il utilise aussi, pour sa préparation, les chlorures de manganèse (résidus des fabriques de soude) employés jusque-là seulement à l'épuration et à la désinfection des fosses d'aisance. Il ajoute aux eaux contenant ces chlorures du sulfate de baryte naturel, toujours impur, par la chaleur, il obtient une substance frittée, composée de sulfure de manganèse insoluble, qu'on sépare par suite aisément, et de chlorure de *baryum*. On traite par l'acide sulfurique, et on obtient du sulfate de baryte pur, en même temps qu'on revivifie l'acide chlorhydrique.

BARYXYLE s. m. (ba-rik-si-le — du gr. *barys*, lourd; *xulon*, bois). Bot. Syn. d'une division du genre *casse*.

BARZAKH, mot arabe qui désigne, chez les musulmans, l'intervalle de temps qui s'écoule entre la mort d'un homme et sa résurrection, au jour du jugement dernier. De là l'expression arabe, *entrer dans le barzakh*, qui, dans le Coran, a la signification d'entrer dans le tombeau. Le *barzakh* est une espèce de limbes, d'étape, de séjour provisoire avant d'arriver, soit au paradis, soit en enfer. La généralité des savants musulmans admettent que, durant ce temps, l'âme n'éprouve ni les jouissances du paradis, ni les tourments de la géhenne. Cependant quelques auteurs, entre autres Soyonthi, prétendent qu'il est donné à l'âme de jouir par anticipation, dans le *barzakh*, de la vision béatifique.

BARZELOTTI (Jacques), médecin italien, né dans la province de Sienne en 1768, se distingua de bonne heure dans l'exercice de la médecine et publia divers mémoires scientifiques qui lui valurent la chaire de chirurgie à l'université de Sienne. Il y professa avec tant de succès, que lors de la réunion de l'université de Sienne à celle de Pise, en 1810, il fut chargé dans cette dernière ville, non-seulement de son cours de chirurgie, mais d'un nouveau cours de médecine légale. De cette époque, et surtout de la publication de sa *Médecine légale* (Pise, 1819), date sa notoriété. Cet ouvrage fut suivi des *Questions de médecine légale* (Pise, 1835, 3 vol.). C'est par ses soins que fut publiée la grande *Anatomie* de son professeur Mascagni. Pour vulgariser les connaissances médicales, il publia ensuite le *Curé instruit dans la médecine* (Il *Parroco estrutto nella medicina*, 1825); l'*Epitome di medicina pratica razionale* (Naples, 1820); l'*Epitome delle istituzioni di chirurgia*, et plusieurs autres travaux scientifiques. Barzelotti est mort à Pise, le 9 novembre 1839.

BARZENA (le P. Alphonse), missionnaire espagnol, surnommé *l'apôtre du Pérou*, né à Cordoue en 1528, mort à Cusco en 1598. Après avoir étudié la théologie sous le célèbre Jean d'Avila, il entra dans l'ordre des jésuites, se livra quelque temps à la prédication dans l'Andalousie et partit en 1559 pour l'Amérique, afin de se consacrer à l'œuvre des missions. Arrivé au Pérou, il apprit les langues du Tucuman et du Paraguay, et passa le reste de sa vie à convertir les indigènes de ces contrées. On a de lui, outre de petits livres d'instruction religieuse, un ouvrage aujourd'hui fort rare et regardé comme le premier qui ait été imprimé au Pérou, sous le titre de : *Lexica et præcepta grammatica, item liber confessionis et precum, in quinque Indorum linguis*, etc. (Lima, 1590, in-folio).

BARZONI (Victor), publiciste italien, né en 1768 à Lonato, mort en 1829. Elevé à Brescia dans les idées de l'ancien régime, non-seulement il ne se sentit pas converti soudain, comme tant d'autres, aux principes d'éternelle justice que proclama la Révolution française, mais encore il devint un de ses plus violents agresseurs. Ne voyant, dans cette immense rénovation sociale, que le triste côté des excès commis et fatalement inévitables dans de pareilles crises, il fit paraître, en 1794, sous le titre de : *le Solitaire des Alpes*, un pamphlet

sous forme de dialogue, dans lequel il l'attaque avec passion. Son hostilité se transforma en haine, lorsqu'il vit nos armées envahir l'Italie en 1796, en faire le théâtre d'une guerre sanglante et dévastatrice, et surtout lorsque, l'année suivante, le général Bonaparte, après s'être emparé de Venise, livra cette ville à l'Autriche, par le traité de Campo-Formio (1797), ainsi que toutes les possessions vénitiennes, dans lesquelles se trouvait comprise Brescia. Profondément indigné, comme patriote, par cette cession d'un peuple, courbé depuis lors sous un joug odieux, Barzonixhala sa haine dans une brochure intitulée *les Romains en Grèce* (1797), qui eut dans toute l'Italie le plus grand retentissement. Il y désignait trop clairement Bonaparte sous le nom de Flaminio, l'empereur François II sous celui du roi Philippe, et les Italiens dans les Grecs opprimés, pour qu'on pût s'y méprendre. Bien que publié sous le voile de l'anonyme, on connut bientôt l'auteur de cet ouvrage. Bonaparte ordonna de l'arrêter, et fit saisir tous les exemplaires de la brochure qu'on put trouver. Barzoni n'en resta pas moins à Venise, et bientôt après, ayant eu dans un café avec l'envoyé de la France, Villetard, une violente altercation, il se précipita sur lui, un pistolet à la main. A cette nouvelle, Bonaparte, dont l'irritation déjà était extrême, voulut qu'on s'emparât de Barzoni et qu'on lui appliquât la peine des assassins; mais grâce au généreux Villetard, qui lui procura un passe-port, Barzoni put gagner les Apennins et se réfugier en Toscane. De là, il se rendit à Milan, où il publia *Revoluzioni della repubblica veneta*, ouvrage qui, peu de temps après, fut traduit en Angleterre, où il eut un grand succès. Lorsque la péninsule fut tombée tout entière au pouvoir des Français, il alla habiter quelque temps l'Autriche, puis il gagna l'île de Malte (1804), dont les Anglais s'étaient emparés. Là, il fit paraître en italien un journal politique, le *Carthaginois*, dans lequel il fit une guerre sans relâche à Napoléon. De retour à Milan, en 1814, il publia les *Descrizioni*, réunion d'études diverses sur les Apennins, les prisons de Venise, la peste de Malte, et sur des statues qu'il décrit. Quelque temps après, il se retira à Naples, où il termina une vie si pleine d'agitation. Outre les ouvrages déjà mentionnés, citons encore son histoire de la Révolution, intitulée *la République française* (Venise, 1799), où l'on trouve quelques faits curieux, et ses *Motifs de la rupture du traité d'Amiens* (Malte, 1804), contenant de précieux renseignements diplomatiques. Tous les ouvrages de cet auteur, aveuglé bien souvent par l'esprit de parti, sont remplis d'assertions inexactes et de déclamations passionnées.

Barzounaméh (livre de Barzou), grand poème cyclope persan, qui contient environ soixante mille vers ou doubles vers, et qui débute d'une manière assez semblable au commencement du *Schah-Naméh*. Il en existe, à la Bibliothèque impériale, un manuscrit composé de deux forts volumes in-4°, qui furent apportés à Paris par Anquetil-Duperron. Anquetil-Duperron l'attribuait à un poète nommé Atai, qui aurait vécu après Ferdouci. Kosegarten a donné quelques détails sur cet ouvrage. Il roule en grande partie sur les exploits du héros principal Barzou, fils de Souhrab, le fils de Roustem, ses combats héroïques contre les géants, les dives, et diverses autres aventures. Les événements se passent à l'époque du roi Keikawous d'Iran et d'Efrasiab de Touran. Les héros du *Schah-Naméh*, Sâl, Roustem, Souhrab, etc. jouent encore ici la plupart des rôles, et conservent leurs caractères distinctifs, jusqu'à leurs surnoms Destan, Tehement, etc... Le poème commence par la mort de Souhrab, tué par son père Roustem, qui ne l'a pas reconnu, exactement comme dans le *Schah-Naméh*. Une chose assez remarquable, c'est que le *Barzounaméh* ne contient pas, en tête du poème, les louanges habituelles du prophète et de Dieu. Faut-il en induire qu'il est l'œuvre d'un parsi? Dewletschah ne parle de rien de semblable dans son histoire des poètes persans.

BARZYKOWSKI (Stanislas), patriote polonais, né en 1792 à Droycon, dans la Mazovie. Malgré sa jeunesse, il était secrétaire du conseil d'Etat lorsqu'eut lieu, en 1815, la chute définitive de Napoléon. Il se rendit alors en Allemagne, et, après avoir complété son instruction dans diverses universités, il revint dans son pays natal en 1818. Nommé député de la diète en 1824, il se signala en y défendant avec éloquence les intérêts de sa patrie et de la liberté, protesta en 1829 contre la violation de la constitution polonaise par Nicolas, et devint, lors de la révolution de 1830, un des cinq membres du gouvernement national, qui avait à sa tête le prince Adam Czartoryski. Barzykowski paya de sa personne dans les sanglantes batailles qui aboutirent à l'écrasement momentané de sa patrie. Il prit alors le chemin de l'exil, et vint demander l'hospitalité à la France.

BAS, ASSE adj. (bâ, â-se. — On présume que cet adjectif, qui, aujourd'hui, a une allure si profondément indigène et nationale, doit être rattaché à un radical celtique qu'on retrouve dans l'irlandais *bass*, le gallois *bas* et *bazu*, abaisser. Par une anomalie extrêmement singulière, le mot breton *bas*, actuellement usité, présente, dans certains cas, un sens diamétralement opposé : il signifie peu

profond, sens bizarre, mais que nous retrouvons dans le français *bas-fond*. Aussi M. Chevallet voit-il dans ce mot un exemple de ces caprices philologiques si nombreux, consacrés par l'usage). Peu élevé, dont la hauteur n'est pas grande : *Une maison basse. Une porte basse. Un homme bas de taille. Un chapeau bas de forme. Le lynx est moins gros que le loup et plus bas sur ses jambes.* (Buff.)

Inquiet, j'avancai, d'un pas discret et sûr,
Vers la fenêtre basse et sous l'angle du mur.
LANARTINE.

Il Dont le niveau est moins élevé qu'à l'ordinaire : *Des eaux basses. La rivière est très-basse.*

— Inférieur par sa situation; situé en un lieu moins élevé : *Les basses régions de l'air. La salle basse. Les basses terres. Le bas pays. La basse Bourgogne. La basse Bretagne. Le bas Rhin. La basse Seine. Les basses Alpes. Le bas Médoc. Les basses Pyrénées. Dans les terrains secs, la chair de mouton est de meilleure qualité que dans les plaines basses.* (Buff.)

— Baisé ou abaissé, qui se tient peu haut ou incliné : *Le bison porte basses ses cornes noires et courtes.* (Chateaub.)

— Peu avancé, en parlant de l'âge : *Le bas âge. Un enfant en bas âge.*

— Peu intense, en parlant du son : *Prendre un ton bas, trop bas. Elle me répondit un « oui Monsieur, » si bas, si bas!... (Sterne.)*

— De moindre ou faible prix, de moindre ou petite valeur : *Les basses viandes. Les basses cartes. De l'or de bas aloi.*

— Fig. Peu relevé, peu noble : *Mot bas. Style bas. Genre bas. Basse plaisanterie. Il ne faut rien de bas et de faible dans les arts qui ne sont pas absolument nécessaires.* (Fén.) *Ah! Welches, quand je vous donne du grand, vous dites que je suis bourgeois; quand je vous donne du simple, vous dites que je suis bas.* (Volt.) *Les mots, comme les familles, sont exposés à perdre leur noblesse et à descendre des significations élevées aux basses significations.* (E. Littré.)

De ce vers, direz-vous, l'expression est basse.
BOILEAU.

Il Moins élevé en dignité : *Les bas officiers d'un chapitre. Les bas emplois d'une administration. Il Moins pur, dégénéré : La basse latinité. La basse grecité. Le bas latin. Le bas grec. Bientôt, un monstrueux idiome, composé de tous les patois provinciaux, relèguera la langue vraiment française dans les bibliothèques, et dominera parmi nous sous le nom de bas français, comme les Romains virent la basse latinité régner dans le Bas-Empire.* (Clément.) Il Peu ou moins illustre, peu ou moins grand : *Une basse extraction. Le Bas-Empire. Justin était de basse naissance.* (Boss.) *Gédon disait : Ma famille est la plus basse de Manassé.* (Fléch.) *Il n'y a point de si dangereuses passions que celles qui sont d'une basse origine.* (Chateaub.)

La victime est trop basse, et l'injure trop grande.
CORNEILLE.

Ne savez-vous pas que, sur ce mont sacré,
Qui ne vole au sommet tombe au plus bas degré?
BOILEAU.

Je n'attendais pas
Un courage aussi grand dans un rang aussi bas.
VOLTAIRE.

— Vil, méprisable, rampant; qui a des sentiments peu élevés : *Un homme bas. Un esprit bas. C'est une chose monstrueuse que d'être élevé au plus haut poste et d'avoir l'âme la plus basse du monde.* (St-Bernard.) *Ils sont bas et timides devant les princes et les ministres.* (Pasc.) *Il y a des esprits élevés qui ont l'âme basse.* (Bourdai.) *Il est, comme le chien de chasse, né bas et caressant.* (Chamf.) *Les gens intéressés sont bas et capables de tout.* (Bonin.)

S'il est pour me trahir des esprits assez bas....
CORNEILLE.

Souvent au plus haut rang est le cœur le plus bas.
DELLILE.

Il Grossier, sans dignité, en parlant des choses : *Des sentiments bas. Des idées basses. Mais aussi n'ai-je pas cette basse malignité de hair un homme à cause qu'il est au-dessus des autres.* (Voiture.) *Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas.* (Boss.) *Les plus hautes productions des plus grands d'entre les hommes sont encore basses et puériles.* (Pasc.) *Je vous demande si une action aussi basse ne doit pas éveiller l'animadversion de tous les gens de bien.* (J.-J. Rouss.) *A quelque état que parvienne un homme imbu de maximes basses, il est honteux de s'allier à lui.* (J.-J. Rouss.) *Le despotisme a quelque chose de bas et de grossier.* (B. Const.) *N'y a-t-il pas un manque de courage, accompagné d'un peu de vengeance basse, au fond du cœur d'une prude.* (H. Beyle.) *La peur est une passion basse qui dégrade l'homme.* (Maquel.)

Madame, je n'ai point des sentiments si bas.
RACINE.

Un esprit né sans fond, sans basse complaisance,
Fuit ce ton radouci....
BOILEAU.

Redoutant la basse servitude,
La libre vérité fut toute mon étude.
BOILEAU.

— Humble, humilié : *Voyez comme elle s'abaisse, cette tête auguste devant laquelle s'incline l'univers : la terre, son origine et sa sépulture, n'est pas encore assez basse pour la recevoir.* (Boss.)